



## AVIS PUBLIC

### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE



**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :**

Le conseil de la Municipalité d'Adstock, lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra au Chalet des Loisirs situé au 1035, route du Lac-du-Huit, le lundi 10 juin 2019 à 19h30, étudiera la demande de dérogation mineure suivante :

**234, route 267 - lot 5 448 948 du cadastre du Québec**

Une dérogation mineure est demandée afin de régulariser l'empiétement du garage isolé déjà construit situé en cour avant du 234, route 267. Le garage, construit en 2008 suite au permis numéro 2008-09-160, est implanté à 7.75 mètres de l'emprise municipale, alors que le règlement de zonage numéro 69-07 prescrit une marge avant minimale à 9.1 mètres dans une zone forestière.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre devant les membres du conseil municipal relativement à cette demande de dérogation mineure lors de cette séance du conseil.

Donné à Adstock, ce 24 mai 2019.

La directrice générale,

---

Julie Lemelin